



**DEMANDE DE SUBVENTION
de fonctionnement
COMMUNALE**

ANNÉE 2021

ASSOCIATION : _____

Les conditions pour pouvoir prétendre à une subvention sont les suivantes :

- Association loi 1908 déclarée en préfecture
- Le dossier de demande de subvention doit être retourné complet et signé dans le délai demandé soit **le 31 janvier 2021** à l'adresse ci-dessous à l'attention de Mme Natacha VAZ

Tout dossier déposé en dehors de ce délai ne sera pas traité.

Pièces à fournir au dossier :

- Un RIB
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- Statuts de l'association (si nouvelle création)
- Compte de résultat

NOM de l'association :

Adresse siège social :

Organisme d'affiliation :

1^{ère} inscription au Tribunal :

Numéro d'inscription registre des associations :

Date dernière assemblée générale :

Composition du comité directeur :

NOM-PRENOM	ADRESSE	N°DE TEL	E-MAIL
Président :
Vice-président :
Secrétaire :
Secrétaire adjoint :
Trésorier :
Trésorier adjoint :
<u>ASSESEURS</u>			
NOM-PRENOM	NOM-PRENOM	NOM-PRENOM	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Manifestation(s) culturelle(s) ou sportive(s) organisée(s) au cours de l'année 2020 :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Manifestation(s) culturelle(s) ou sportive(s) envisagée(s) au cours de l'année 2021 :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Souhaitez-vous organiser une manifestation en 2021 pour laquelle vous sollicitez une aide particulière de la commune ? Merci d'argumenter et de nous présenter votre budget prévisionnel.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Activités réalisées en 2020

Activités proposées en 2020	Nb d'adhérents	Cotisation	Indemnisations formateurs

BILAN DE L'EXERCICE 2020

NATURE DE L'OPERATION	Recettes	Dépenses
Solde de l'exercice 2019		
Subvention Ville de Koenigsmacker		
Subvention Département		
Autres subventions ou mécènes		
Cotisations (licences, cartes de membres...)		
Adhésion extérieures (fédération...)		
Déplacements, missions, receptions, indemnité...		
Frais divers		
Frais de formateurs ou éducateurs		
Frais d'arbitrage		
Manifestations sportives		
Fêtes et manifestations culturelles		
Fournitures d'entretien et de petites équipements		
Assurance		
Frais postaux, télécom, Internet...		
Frais bancaires et intérêts perçus		
Autres		
TOTALUX	- €	- €
Résultat de l'exercice		- €

Autres comptes épargnes....	
Caisse	
.....	
Total Banque	- €
Reste à payer de 2020	
Résultat de l'année	

BUDGET PREVISIONNEL 2021

NATURE DE L'OPERATION	Recettes	Dépenses
Subvention Ville de Koenigsmacker		
Subvention Département		
Autres subventions ou mécènes		
Cotisations (licences, cartes de membres...)		
Adhésion extérieures (fédération...)		
Déplacements, missions, receptions, indemnité...		
Frais divers		
Frais de formateurs ou éducateurs		
Frais d'arbitrage		
Manifestations sportives		
Fêtes et manifestations culturelles		
Fournitures d'entretien et de petites équipements		
Assurance		
Frais postaux, télécom, Internet...		
Frais bancaires et intérêts perçus		
Autres		
TOTAUX	- €	- €
Résultat de l'exercice	- €	

Koenigsmacker, le

Certifié conforme

Le Président :
Signature

Le Trésorier :
Signature

Critères servant de base au calcul de votre subvention :

Pour les clubs sportifs :

- Nombre de licenciés
- Nombre de jeunes de – de 18 ans
- Nombre d'équipes engagées, résultats et niveau de la plus haute équipe
.....
- Formation des jeunes
(à détailler)
- Intervention en milieu scolaire et centre aéré.....
- Intervention au niveau communal (représentation et participation aux manifestations et cérémonies).....
.....
.....

Pour les autres associations :

- Nombre d'adhérents
- Descriptif détaillé des activités (genre, horaire, nombre de participants, intervenant, budget respectif).....
.....
.....
- Intervention en centre aéré
- Intervention au niveau communal (représentation et participation aux manifestations et cérémonie)
.....
.....

Décision d'attribuer une subvention

L'attribution d'une subvention n'est pas automatique, elle se décide suite à l'étude de votre dossier de demande par la commission « Vie associative ».

L'avis émis est soumis au conseil municipal, qui le vote ou le rejette.

Les dossiers doivent être déposés en mairie au plus tard le 31 janvier 2021.

Attestation sur l'honneur

Cette attestation doit être dûment remplie pour toute demande de subvention. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e),
Représentant légal de l'association

- Sollicite une subvention auprès de la commune de Koenigsmacker
- Certifie l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier
- Déclare que l'association (fonctionnement et activités) est couverte par une police d'assurance responsabilité civile
- M'engage à transmettre toute modification de l'un des éléments constituant le dossier de demande de subvention obtenu.

Fait à le

Signature et cachet
.....
.....